



## « LA PLANETE DES MÔMES »

Afin de procéder à l'inscription de votre enfant au plus vite, et afin de vous faciliter la tâche, nous attirons votre attention sur l'importance des indications données sur ce document.

**ATTENTION : LE DOSSIER DOIT ETRE REMIS EN MAIN PROPRE.  
PLUS DE DOSSIER PAR MAIL MERCI**

**L'inscription de votre enfant à l'accueil de Loisirs du Fayet ne sera acceptée que si le dossier est dûment complété et signé.**

### **CONSTITUTION DU DOSSIER**

Le dossier comprend une fiche de renseignements et une fiche sanitaire qui doivent être remplis et signés obligatoirement par les représentants légaux de l'enfant. Un règlement intérieur qui doit être lu et conserver par les représentants légaux.

#### **Vous devez également fournir :**

- Un certificat de scolarité.
- Un justificatif de domicile pour les familles de la commune de Saint Gervais de moins de 3 mois (2 si les parents sont séparés)
- Un justificatif d'assurance responsabilité civile
- Une preuve de votre quotient familial : aides éventuelles ou tarifs différents
- Les BON CAF (pour les familles qui en ont)
- Photocopie du carnet de vaccination
- 1 chèque de caution de 100 € par enfants (2 chèques, si les parents sont séparés).  
L'association qui gère la structure pourra encaisser ce chèque si nous avons de votre part : des désistements ou un refus de paiement. Si vous avez plusieurs enfants, vous pouvez faire un seul chèque.
- 15 € par enfant et par an en chèque ou espèce → adhésion à l'association  
Si vous avez plusieurs enfants, vous pouvez faire un seul chèque.

Tout changement en cours d'année doit être signalé : déménagement, téléphone, mail, situation familiale...etc.